



# SÉNART, FORÊT DU III<sup>E</sup> MILLÉNAIRE

## Collectif associatif

Draveil – Vigneux-sur-Seine – Montgeron – Yerres – Brunoy – Epinay-sous-Sénart – Boussy-Saint-Antoine  
Quincy-sous-Sénart – Combs-la-Ville – Lieusaint – Tigery – Saint-Germain-lès-Corbeil – Etiolles – Soisy-sur-Seine

PRÉSIDENT Gérard HERBUVEAUX 22, avenue Edouard Herriot 94 260 FRESNES Tél : 01 42 37 35 20

Siège social :  
29 Avenue des Prés Pierre  
91 210 DRAVEIL  
E-mail : senart+foret@free.fr

13 juin 2006

## Sortie sylviculture du 7 juin 2006

### La régénération de la forêt

### Compte rendu sommaire

Gérard HERBUVEAUX

Cette sortie entre dans le programme général des sorties thématiques organisées régulièrement par *Sénart, Forêt du III<sup>e</sup> Millénaire*. Ces sorties, d'une demi-journée ou d'une journée, sont destinées à tous ceux qui sont curieux de la thématique abordée.

Notre Collectif et l'ONF veulent proposer chaque année au moins deux sorties ouvertes à tous, consacrées aux divers aspects de la sylviculture. La dernière sortie organisée par l'ONF a eu lieu le 18 mai 2006. Elle était consacrée à la reconstitution de la forêt après tempête. La présente sortie était consacrée à régénération de la forêt dans une perspective à plus long terme.

### Gestion globale de la forêt

En préalable, Daniel DERORY indique que les coupes dans une forêt domaniale sont définies dans un document appelé Aménagement Forestier. De façon plus claire, il s'agit d'un plan de gestion d'une durée variable (15 ans à Sénart, couvrant la période 1997-2011). Il indique que le choix de la régénération naturelle est une option économiquement moins coûteuse que les plantations et présente une meilleure garantie de résultat.

Par delà ce point important, Daniel DERORY a confirmé sa volonté de mettre en oeuvre une sylviculture "naturelle". Il a souligné que, dans le cas de la reconstitution après tempête financée par la France et l'Union Européenne, les contraintes techniques imposées ont été telles qu'il a fallu "remettre à plat" l'ensemble des opérations prévues pour privilégier réellement la régénération naturelle par rapport aux plantations. Ceci a été fait en abandonnant le chêne comme "essence objectif", ce qui aurait obligé à gyrobroyer l'ensemble des jeunes arbres présents et de faire des plantations, au profit des "feuillus divers". Il souligne que malgré les importants efforts effectués, il reste des contraintes très peu satisfaisantes que l'ONF se doit de respecter sous peine de devoir rendre les financements reçus, qui représentent, pour l'Agence de Fontainebleau, un total d'environ 6 Millions d'Euros.

### Les parcelles visitées

Cette sortie a comporté la visite de deux parcelles la parcelle 186, avec une régénération naturelle réussie et la parcelle 227, avec une régénération "ratée". Ces deux opérations de régénération ont toutes les deux été engagées en 1997 (vente des bois). Il s'agit dans les deux cas de régénérations dites "difficiles" du fait de la présence abondante de molinie (graminée très sociale qui aime la lumière et l'humidité), qui gêne considérablement l'installation des semis de chênes.

Dans chaque parcelle, d'une surface moyenne d'environ 10 ha, 60 % de la surface a été effectivement mise fortement en lumière par une coupe d'ensemencement, 20 % de la parcelle constituant des îlots dits paysagers et 20 % des îlots de vieillissement. Jean-François PONGE souligne que le chêne est une essence plutôt méridionale et qu'au nord de la Loire, cette mise en lumière est indispensable pour obtenir sa régénération.

Daniel DERORY souligne la différence majeure entre les coupes ordinaires, dites d'amélioration, qui consistent en de simples éclaircies qui modifient peu les peuplements forestiers, et les coupes de régénération dont le résultat n'est jamais assuré à l'avance et qui demandent donc un soin tout particulier pour "ne pas se tromper".

Pour l'avenir, Daniel DERORY envisage de réduire la surface mise effectivement en régénération. Jean PALLARÈS souligne que c'est déjà le cas dans la Série 1 (qui regroupe les parcelles où l'accueil du public est plus particulièrement privilégié, et représente une surface totale d'environ 450 ha.), puisque la surface de chaque régénération est d'environ 0,5 ha.

Représentant sans doute l'opinion de tous les participants, Philippe ESBELIN souligne la qualité paysagère actuelle des parcelles visitées.

Dans la parcelle 186, la régénération en chêne est d'une densité assez variable. Par endroit, on a des fourrés denses et bien développés, ailleurs des semis simplement satisfaisants, ou même très peu abondants. Pour cette partie de la parcelle, tout comme pour la parcelle 227, Daniel DERORY exclut tout "acharnement thérapeutique" pour obtenir à toute force du chêne, et a fortiori toute plantation : ces surfaces où le chêne aura "échoué" contribueront à la diversité des essences à l'intérieur de chaque parcelle.

Les forestiers indiquent que les chênes adultes sont progressivement récoltés au fur et à mesure de la progression de la régénération. Les vieux arbres qui seront conservés étant tous dans les îlots de vieillissement, sur la partie régénérée la totalité des arbres âgés seront donc abattus. Daniel DERORY souligne l'incompréhension qui survient souvent lors de la coupe des derniers semenciers : certains, en effet, ne voient dans ces jeunes semis et fourrés que des broussailles sans valeur, alors que pour les forestiers il s'agit de la forêt de demain.

Sur l'objectif des "îlots de vieillissement", Daniel DERORY souligne qu'il s'agit d'abord de conserver les arbres le plus longtemps possible et, d'une façon toute théorique, jusqu'à 450 ans. Ces îlots continueront donc à faire l'objet de gestion et de coupes d'éclaircie. Il souligne le caractère illusoire de vouloir en faire des "mini-réserves". Denis RENAUDET indique que ces îlots de vieillissement devraient être prochainement délimités sur le terrain.

Au sujet des îlots paysagers, Gérard HERBUVEAUX indique que les forestiers les ont généralement choisis dans les parties les plus difficiles à régénérer. Daniel DERORY souligne que ces îlots doivent continuer à être l'objet d'interventions régulières. Quant à la régénération de ces îlots, prévue dans les 40 ans, il considère que c'est sera à l'aménagement suivant (donc après 2011) de décider si cette durée doit être maintenue ou allongée.

## **En contre-point**

Au sujet des chênes rouges présents dans les deux parcelles, Daniel DERORY indique qu'il est aujourd'hui évident que cette introduction fut une erreur. Selon Jean-François PONGE, on disposait déjà des connaissances nécessaires pour le savoir quand ces plantations ont été faites, il y a 30 ou 40 ans. Daniel DERORY demande l'indulgence pour les forestiers qui ont décidé ces plantations et précise, qu'il y a 35 ans, il aurait pu faire de telles erreurs. Elargissant le débat, il indique qu'en matière de gestion forestière, c'est le plus souvent 30 ou 50 ans plus tard que l'on voit vraiment que des erreurs qui ont été commises.

La parcelle 185 présente des trouées de tempête d'importance moyenne. Dans ces trouées se sont souvent installés des semis de chênes alors même que bon nombre de chênes adultes paraissent "dé-périssants". Gérard HERBUVEAUX demande s'il n'est pas possible de procéder à l'abattage des arbres dé-périssants ou sans avenir ainsi qu'à des travaux sylvicoles pour favoriser ces semis. Denis RENAUDET indique que cette proposition est incompatible avec l'Aménagement Forestier puisque cette parcelle n'est pas classée en "régénération". Cependant, il est évident que les forestiers, à l'occasion de la pro-

chaîne coupe d'amélioration, procéderont aux abattages qui sont nécessaires.

Sur un plan plus général, Daniel DERORY se déclare un peu surpris par l'augmentation des dépérissements de chênes. Je rapelle que notre Collectif et Jean-François PONGE avaient alerté l'ONF sur cette question dès juin 2003. A la suite de ces interventions, un suivi sanitaire des chênes a été mis en place par l'ONF.

Par ailleurs, il est aujourd'hui quasiment certain qu'il y aura une (ou des) évolution(s) majeure(s) du climat au plus tard d'ici 100 à 200 ans, Daniel DERORY indique, que selon un des modèles disponibles ; le hêtre devrait disparaître de nos régions. Gérard HERBUVEAUX indique qu'il faut être très prudent avec ces prévisions puisqu'il existe également des modèles qui prévoient une évolution différente.